

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 16 décembre 2021

Un plan de soutien et de relance sans précédent pour le massif des Alpes

Face à la crise sanitaire et au changement climatique, l'État et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé cette année un plan d'action conjoint d'investissement sans précédent pour soutenir les territoires et les acteurs du massif des Alpes. 334 projets ont d'ores et déjà pu bénéficier de ce soutien, soit près de 45 millions d'euros de subventions engagés par l'État et les deux Régions alpines dont près de 28 millions d'euros dans le cadre du fonds « Avenir Montagnes Investissement ».

Ce collectif alpin a décidé de poursuivre ce soutien en 2022 pour accompagner les territoires dans leur résilience et la nécessaire transition des modèles économiques de la montagne.

Au cours de l'année 2021, L'État a soutenu **les acteurs de l'économie en montagne** (indemnisation des exploitants de remontées mécaniques et soutien engagé aux écoles et moniteurs de ski, aides aux communes, aux commerces et aux entreprises...).

L'État et les Régions ont aussi appuyé dès que possible **la reprise des investissements** dans les territoires de montagne tout en étant attentifs à la qualité économique et environnementale des projets soutenus. Pour cela, le fonds « Avenir Montagnes investissement », un fonds spécifique sur l'année 2021 et 2022, a été créé dans le cadre du plan national Avenir Montagnes. Il vient compléter les crédits contractualisés dédiés aux projets du massif alpin (CIMA et FEDER Alpes).

Le fonds « Avenir Montagnes Investissement », lancé cet été dans les neuf départements du massif, a déjà soutenu 120 projets d'investissement — certains jusqu'à 80 % de leur besoin de financement – en faveur des priorités du Plan Avenir Montagnes : confortement des activités de neige et diversification toutes saisons de l'offre touristique et sportive en station, travaux sur les sentiers, préservation de la biodiversité et des espaces sensibles, amélioration de l'accueil des publics sur les sites naturels, rénovation et restructuration des hébergements touristiques et de saisonniers ou salariés...

Par ailleurs, l'État, dans le cadre du programme « Avenir Montagnes Ingénierie », et en lien avec la stratégie des « Espaces Valléens », soutient l'ingénierie des territoires de montagne pour les aider à élaborer des projets de développement touristique d'avenir : 8 territoires ont déjà été désignés lauréats dans le massif alpin et vont pouvoir recruter une chefferie de projet. D'autres devraient être labellisés d'ici à mars 2022.

Cet investissement inédit sera renouvelé en 2022 puisque des crédits exceptionnels seront de nouveau au rendez-vous et même accrus pour cofinancer des opérations sur ce fonds Avenir Montagnes : l'État et les Régions alpines mobiliseront ainsi près de 49M€ de crédits d'investissement.

Contacts presse:

Préfecture de région: pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur: servicedepresse@maregionsud.fr

Région Auvergne-Rhône-Alpes: presse@auvergnerhonealpes.fr